

## **"Le Liban est sous l'emprise saoudienne"**

*Georges Corm, ancien ministre, économiste et penseur libanais dresse un portrait du Liban d'aujourd'hui, un pays sans président depuis deux ans.*

**Le Parlement libanais va tenter, le 10 mai, pour la 39ème fois, de trouver une majorité constitutionnelle en faveur d'un candidat à la présidence de la république. Qu'est-ce qui pose problème ?**

- Le premier facteur est l'opposition entre deux camps historiques : d'une part, la coalition du 14 mars sous très haute influence saoudienne et occidentale et, d'autre part, le Hezbollah et ses alliés de la coalition du 8 mars, qui se situent dans le sillage de l'axe syro-iranien et russe, opposé à celui de l'Otan et de ses alliés parmi les pays arabes. Michel Aoun est le candidat naturel du 8 mars que soutient le Hezbollah, parce qu'il s'est rapproché du Hezbollah en 2006 pour faire face politiquement à l'attaque israélienne, apaiser la situation libanaise et éviter que le conflit chiite-sunnite dégénère au Liban. De plus, il possède le plus large groupe parlementaire dans la communauté maronite, à laquelle doit appartenir le président de la République libanaise. Mais le mouvement du 14 mars ne veut pas du général Aoun. Il a proposé une autre personnalité maronite, le député du nord Sleiman Frangié, proche du général Aoun et qui est, lui aussi, un allié du Hezbollah. C'était une manœuvre habile pour embarrasser le bloc du 8 mars et y jeter la zizanie.

Le deuxième facteur de paralysie de l'élection est externe et commun à toute la région actuellement, c'est la forte rivalité entre l'Arabie Saoudite et l'Iran. Les Saoudiens et les Occidentaux ne veulent pas du général Aoun, alors que le Hezbollah soutient sa candidature. L'homme a une forte personnalité et

n'est pas inféodé à des puissances extérieures, or c'est une tradition de ne pas vouloir d'un président fort au Liban.

**Quelles sont les répercussions de cette crise dans la société libanaise et la vie des administrations ?**

- Depuis l'adoption de l'accord de Taëf en 1989 par les députés libanais et les amendements constitutionnels qui ont suivi, le président de la République a des pouvoirs extrêmement réduits et limités. Nous avons eu d'ailleurs plusieurs de mois de vacance de pouvoir présidentiel en 2007-2008 (mais aussi en 1988-1990), sans qu'il y ait eu alors d'affolement. Dans le nouveau cadre constitutionnel, c'est le gouvernement qui fait tourner la République.

**Le vide institutionnel n'a pas eu d'impact sur la gestion de l'afflux de réfugiés syriens arrivés sur le territoire libanais ?**

- Non, la vacance du siège présidentiel ne change rien. Le pays a formidablement bien géré cet afflux de réfugiés syriens. Le Liban a une population de quatre millions d'habitants et un territoire 10.000 km<sup>2</sup> et il a accueilli près d'un million et demi de réfugiés. En comparaison, la Turquie a 70 millions d'habitants et elle n'a accueilli que 2,7 millions de Syriens sur son territoire de 780.000 km<sup>2</sup>. Au départ, la population libanaise des régions frontalières s'est beaucoup mobilisée. C'étaient des pauvres qui aidaient d'autres pauvres. Avec l'explosion du nombre de réfugiés, quelques camps ont été mis en place spontanément, notamment dans la Bekaa. De son côté, l'Etat a déployé de nombreux efforts, en ouvrant les écoles publiques l'après midi pour que les enfants syriens puissent étudier. La société civile libanaise a beaucoup agi également sur le plan caritatif. Il n'y a eu aucune crise interne provoquée par cet afflux et pas d'augmentation sensible de la criminalité.

**Après autant d'échecs parlementaires, la société libanaise attend-elle encore vraiment d'avoir un nouveau président ?**

- Elle attend surtout que ce gouvernement incompetent et corrompu enlève les ordures qui s'accumulent depuis huit mois sur le territoire, les traite et les recycle. Ce sont plus les coupures d'électricité et d'eau, les embouteillages, qui rendent le quotidien des Libanais difficile, pas l'absence de président.

**La crise des déchets a fait descendre les Libanais dans la rue avec le mouvement "You stink" (Vous puez). Que reste-t-il de cette mobilisation ?**

- Ce formidable mouvement a été fortement réprimé par les forces de l'ordre libanaises. Une répression qui rappelait ce qui s'est passé en Egypte en 2011. C'était invraisemblable pour un pays qui se dit démocratique. Les jeunes meneurs des manifestations ont été emprisonnés et déférés devant le Tribunal militaire et non les tribunaux civils. Aujourd'hui, du fait de cette répression, le mouvement n'arrive plus à mobiliser comme avant. Aussi, l'opinion publique devient-elle fataliste et pour le moment semble accepter passivement l'idée d'un Liban impossible à réformer. L'incompétence du gouvernement a atteint des degrés inimaginables, de même que celle de la chambre des députés qui a eu l'audace de s'auto-proroger en 2013 à l'expiration de son mandat au lieu de tenir des élections. Il y a de plus une banalisation de la corruption, avec des nouveaux dossiers éclatant au grand jour presque quotidiennement. C'est ahurissant.

**Vous refusez d'expliquer les conflits régionaux par la division entre sunnite et chiite. Qu'est-ce qui divise alors le Liban ?**

- Au Liban, la division est entre le Courant du futur dans le sillage de l'Arabie Saoudite (14 mars) et le Hezbollah et ses alliés du 8 mars. Il faut savoir que le Liban est plus "saoudisé" que "hezbollahisé", notamment dans l'appareil d'Etat et les administrations. Il n'y a jamais eu plus de deux ministres Hezbollah au gouvernement et ils n'ont pas tenu de grand ministère, et, à ma connaissance, il n'y a pas de directeurs généraux ou de hauts fonctionnaires qui appartiennent à ce parti.

Il faut par ailleurs noter que dans certaines régions rurales habitées majoritairement par des sunnites existent de larges poches de grande

pauvreté qui perdurent depuis des décennies, ainsi que dans certains quartiers de la ville de Tripoli, et ce malgré la fortune des milliardaires libanais dont plusieurs appartiennent à la communauté sunnite et ont occupé la fonction de premier ministre ou des ministères importants. Ce sont dans ces régions que se recrutent les djihadistes libanais qui vont combattre en Syrie ou ailleurs. De plus, dans la mesure où l'Etat libanais est sous l'emprise saoudienne, on ne donne pas les moyens à l'armée libanaise de combattre toutes les infiltrations terroristes de Al-Nosra ou Daesh dans la plaine de la Békaa. Mais on n'en dit rien. Pour les médias internationaux, dans chaque situation de conflit, il doit y avoir des "bons", les alliés de la politique occidentale et saoudienne, et des "méchants", des chiites supposés être tous pro-iraniens. La nuance est totalement interdite. Il y a une paralysie de la réflexion.

### **Peut-on en finir avec le système confessionnel au Liban ?**

- Le Liban n'est pas un îlot isolé, beaucoup de Libanais souhaitent la fin de ce système, et cela avait d'ailleurs été prévu dans l'accord de Taëf mais n'a jamais été mis en application. Dans cette atmosphère de violences communautaires, qui règne actuellement dans la région, ce n'est pas évident d'en finir avec ce système. Le religieux continue à être instrumentalisé pour dresser les sunnites contre les chiites à l'échelle régionale.

### **Est-il possible d'imaginer une élection au suffrage universel ?**

- Oui, j'ai proposé cette solution dès 1985. On peut faire des élections à deux degrés : au premier tour, les candidats chrétiens devraient obtenir dans chaque circonscription un pourcentage minimum de voix chrétiennes, ce qui ferait barrage à un candidat qui n'arriverait à la présidence que grâce à une forte majorité d'électeurs musulmans ; et au second tour, les deux candidats ayant eu à la fois le pourcentage minimum exigé de voix chrétiennes et le plus grand nombre de voix totales seraient départagés. On peut aussi avoir un système à l'américaine avec un président et un vice président de confessions différentes ou encore une présidence de la république, une présidence du Conseil des ministres et une présidence de la chambre des députés qui soient tournantes entre les communautés.

Il y a énormément de solutions, mais aujourd'hui personne ne veut y penser. Il faudrait évidemment que la chambre des députés commence par voter une nouvelle loi électorale basée sur le système proportionnel, au lieu du système peu représentatif actuel à un tour basé sur une majorité simple. Ce serait le seul moyen pour réduire l'influence des grands partis communautaires au profit de partis et de personnalités laïques. Mais la chambre actuelle ne veut pas en entendre parler.

**Que peut-on attendre de cette 39ème tentative pour trouver un président ?**

- C'est la énième, plus personne ne fait attention ou n'attend quelque chose. Dans le fonctionnement actuel du système politique devenu totalement inconstitutionnel, le Liban peut se passer de président, mais le prix en est un désabusement toujours plus grands des Libanais.

**Propos recueillis par Sevin Rey-Sahin**